

Bruxelles, le 2 decembre 1982
Note Bio (82) 512 aux Bureaux nationaux
cc aux Membres du Groupe du Porte Parole

Objet : Preparation du Conseil Environnement du 3 decembre
1982 (O von Schwerin)

Le Conseil debutera a 10 heures.
Principaux points a l ordre du jour :

433

1. Adoption (Point A) de la directive sur le Plomb
dans l air, ce qui constitue un pas important dans la reduction
de la charge du plomb pesant sur la sante de la population.

2. Troisieme programme d action sur l environnement (1982-86)

Adoption possible apres un accord intervenu sur les grandes
lignes ainsi que les priorites, et meme sur la question
procedurale. Le Conseil devra approuver et non seulement en
prendre acte.

3. Directive Cadmium

(Peu de chances d aboutir.)

Il s agit de la deuxieme proposition importante (apres
adoption de la directive Mercure au debut 1982) pour fixer des
objectifs de qualite et limiter les emissions de cette substance
toxique dans les eaux communautaires.

Plusieurs problemes et questions ouvertes, notamment :
exigences pour les nouvelles installations emettant du cadmium
(FR/I) et definition des objectifs de qualite.

4. Evaluation des incidences sur l environnement des grands
projets industriels

Proposition longuement debattue dans plusieurs Conseils, se
heurtant toujours a une opposition de principe du cote du R.U.
(approche plus flexible) ainsi que la question d une liste
obligatoire des projets a joindre.

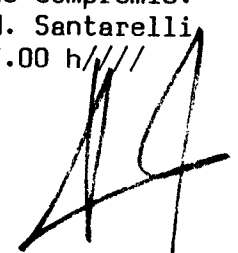
5. Bebes-Phoques :

(voir egalement Memos 98 et 99)

Notre proposition de reglement de bloquer les importations
des peaux de bebes phoques, qui avait trouve un soutien
remarquable au Parlement europeen, a rencontre un accueil
partage aux groupes preparatoires du Conseil : 2 Etats membres
(N/I) sont clairement pour, 4 (UK, Irl, D, Dk) sont contre, les
autres Etats membres n ont pas encore fixe leur position
definitive.

Etant contestees e.a. la base juridique (Art 113) et la forme
juridique choisie, M Narjes insistera sur la procedure proposee
par la Commission, c est a dire reglement sur base Art 113, et
sur le fait de ne pas se contenter e une resolution ou toute
autre forme de compromis.

Amities, M. Santarelli
Comeur, 17.00 h////



Bruxelles, 4 decembre 1982

Note BIO(82) 512(suite 1) aux Bureaux Nationaux
c.c. aux membres du Groupe

433

Objet: Conseil Environnement

Le Conseil s'est reuni la plupart du temps en cadre restreint jusqu'a 2 heures du matin sans arriver a des decisions majeures sur les principaux points a l'ordre du jour.

1. La seule decision definitive est celle de la directive du Plomb dans l'air. La directive, etant concue dans le but de prevenir des effet du plomb sur la sante humaine, est complementaire a celle limitant le taux de plomb dans l'essence et envisage la limitation de la pollution atmospherique par le plomb.

2. Le Troisieme programme d'action a ete, dans la substance, adoptee mais quelques points mineurs restent a resoudre.

3. La directive Cadmium, apres des longues discussions sur le probleme des nouvelles installations, d'une part, et de la definition des objectifs de qualite, d'autre part, a ete renvoyee au Coreper.

4. La directive Evaluation des incidences a ete egalement renvoyee au Coreper en raison des problemes de l'approche generale. Neanmoins un certain progres concernant la liste obligatoire des projets, qui est maintenant aussi acceptable pour le delegation britannique, a pu etre realise.

5. Le point central des Bebes-phoques n'a pas abouti a une conclusion meme apres 3 heures de negociations en restreint. Neanmoins la plupart des delegations etaient tres sensibles aux problemes qui se posent par la reaction de l'opinion publique. La presidence qui avait d'abord essaye de trouver une solution sur la base de la proposition de la Commission (reglement ou directive du Conseil) a finalement presente un projet de recommandation aussi dans le but d'une restriction des importations des peaux de bebes-phoques dans la Communaute, projet qui n'a pas ete accepte par les delegations neerlandaise, italienne et irlandaise. En raison de ce probleme le Conseil a decide de se reunir a nouveau le 17 decembre prochain. A cette occasion il essayera egalement d'adopter definitivement les points non-regles et notamment le Troisieme programme d'action.

Amities,
O. von Schwerin, COMEUR////

O. von Schwerin

